

# MAGHREBAIL S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux actionnaires de la Société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2021**

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue courant l'exercice 2021.

### **2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021**

#### **2.1. Mandats spéciaux de gestion des opérations de financement en crédit-bail conclus entre Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL**

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa et Monsieur Zouheir BENSALD en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Bank Of Africa donne mandat spécial à Maghrebail de faire réaliser, au nom et pour le compte du mandant, les opérations de financement en crédit-bail au profit de clients en signant en son nom, lieu et place le contrat de crédit-bail et ses annexes.
- **Modalités essentielles** : Une commission de gestion est fixée par type d'opération et facturée selon les conditions du mandat.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 742.155,05 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2021** : 1.059.049,13 MAD TTC.
- **Solde du compte des créances au 31 décembre 2021** : 483.467,12 MAD TTC

## **2.2. Convention de pension conclue entre la Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL**

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa et Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet d'emprunter des titres auprès de Bank Of Africa pour une durée déterminée afin de les donner en pension avec l'engagement irrévocable de les rendre à une date et à un prix convenu en vue de permettre à MAGHREBAIL de lever des fonds sur le marché des capitaux.
- **Modalités essentielles** : Emprunt des titres pour une durée déterminée, renouvelable avant échéance, selon différents taux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2021** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2021** : Nul.

## **2.3. Convention cadre conclue entre la Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL :**

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa et Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Placement par Bank Of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL, du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise ainsi que des produits classiques de crédit-bail, assortis ou non de la caution solidaire de Bank Of Africa.  
L'avenant à la convention apporte une nouvelle définition du produit formaté BMCE PROBAIL et modifie certains articles de la convention.
- **Date de signature du contrat** : 8 mai 2009
- **Date de signature de l'avenant** : 23 mars 2012 avec effet rétroactif au 1er juillet 2011
- **Modalités essentielles** :
  - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;
  - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'aval à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 7.826.601,34 MAD HT.
- **Sommes versées en 2021** : 3.839.197,91 MAD TTC.

#### 2.4. Convention d'avances de trésorerie conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet de la convention** : Avances en comptes courants non rémunérées au profit de la société ORE.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2021** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2021** : 2.338.214,40 MAD.

#### 2.5. Contrat de location conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet du contrat** : Location de l'immeuble construit sur le terrain objet du titre foncier n° 92D, situé angle Taymour et Boulevard Moulay Youssef.
- **Modalités essentielles** : Loyer trimestriel de 340.000 dirhams hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.360.000 MAD.
- **Sommes versées en 2021** : 1.360.000 MAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2021** : Nul

Casablanca, le 22 mars 2022

#### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Sijouji - Casablanca  
Tél : 05 22 54 46 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

BDO s.a  
Audit, Tax & Advisory  
23, rue Lerroux / Casablanca Oasis 20410 Casablanca  
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 / 15  
Télécopie : 212 5 22 29 33 05  
N°ICE : 001529604000091

Moutai CHAOUKI  
Associé